

Analyse morpho-sémantique des emprunts en fulfulde

Issa Soumaré
Université de Niamey

Le fulfulde est une langue de la famille ouest-atlantique (cf. J. H. Greenberg 1949 : 190-198), qui est parlé dans un grand nombre de pays africains, notamment le Burkina Faso, le Cameroun, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Tchad... Et ses locuteurs ont pour auto-appellation Fulbe, Pullo pour le singulier.

Pour enrichir son lexique, le fulfulde fait assez souvent appel à l'emprunt. Les principales langues sources sont le français (fr.) et l'arabe (ar.), cela pour des raisons simples : les relations historiques que les Fulbe ont partagées avec les Français et les Arabes par le biais respectivement de la colonisation et de l'islam. Viennent ensuite les langues mande (bambara, malinke, soninke, dogon...), le hausa, l'anglais et le berbère.

Sur le plan linguistique, les éléments d'emprunt sont assimilés au système fulfulde précisément aux niveaux phonique, morphologique, sémantique... Cependant, vu le cadre dans lequel ce travail est présenté, seul l'aspect morpho-sémantique des mots étrangers va être analysé ici. Aussi, examinerons-nous successivement : 1) la restriction sémantique; 2) l'extension sémantique; 3) le déplacement sémantique; 4) la métaphore et la métonymie; 5) la synonymie; 6) les aires sémantiques des emprunts; 7) l'insertion des emprunts dans le système des classes nominales fulfulde.

1. LA RESTRICTION SÉMANTIQUE

La restriction sémantique consiste à réduire la signification d'un mot étranger. C'est-à-dire, qu'on passe d'un emploi assez général d'un emprunt à un emploi plus restreint ou plus spécialisé : il en résulte que sa compréhension devient plus grande.

Exemples :

- *kampama* (< fr. campement) ne signifie que le « lieu où l'on héberge les autorités de passage »;
- *sarbetu* (< fr. serviette) a le sens restreint de « serviette de toilette »;
- *annasara* (< ar. an-nasraan « chrétien, personne de race blanche ») est devenu une « personne de race blanche »;
- *mudu* (< ar. mud « unité de mesure utilisée au temps du Prophète Mohammed ») est employé dans le sens précis d'une « unité de mesure valant quatre kilogrammes ».

2. L'EXTENSION SÉMANTIQUE

Ce processus se manifeste par le maintien d'une ou plusieurs acceptions originelles auxquelles s'ajoutent des sens que la langue d'emprunt ignore. On passe donc d'un sens concret à un sens plus abstrait : ce qui a pour conséquence une réduction de la compréhension du mot en question.

Exemples :

- *kaar* (< fr. car) conserve son sens français, mais désigne aussi un « autobus »;
- *silma* (< fr. cinéma) signifie comme en français une « salle de cinéma », mais il est également élargi par le sens de « film »;
- *halal* (< ar. ḥaalal « licite ») est aussi employé en fulfulde dans le sens de « légitime, bien personnel »;
- *marhaba* (< ar. marḥaban « bienvenu ») qui est souvent utilisé dans son sens arabe, mais il prend aussi celui de « merci ».

3. LE DÉPLACEMENT SÉMANTIQUE

C'est un changement qui consiste à ignorer le sens originel d'un mot étranger et lui donner un sens nouveau.

Exemples :

- *jigjag* (< fr. zigzag) est utilisé dans le sens particulier de « machine à broder »;
- *taasa* (< fr. tasse) a pris le sens d'« écuelle »;
- *dewtere* (< ar. dafter « cahier ») désigne le « livre »;
- *mawludu* (< ar. mawlud « naissance ») est employé dans le sens de « fête anniversaire de la naissance du Prophète Mohammed ».

4. LA MÉTAPHORE ET LA MÉTONYMIE

Il faut souligner que les processus d'extension et de déplacement sémantique sont souvent accompagnés par les phénomènes de métaphore et de métonymie. La métaphore est un changement de sens qui est basé sur la notion d'analogie. Plus précisément, pour que la métaphore soit possible, il faut qu'il y ait une ressemblance, un point commun (pc) entre le sens originel et le sens dérivé. C'est ce procédé qu'a utilisé le fulfulde pour les mots :

- *bandi* (< fr. bandit) qui signifie « bandit, voyou, coquin » [pc: la mauvaise réputation];
- *poltiki* (< fr. politique) qui a le sens de « politique, calomnie, complot » [pc : les manœuvres malhonnêtes];
- *aljenna* (< ar. aljenna « paradis ») qui est aussi utilisé dans le sens d'un « endroit délicieux » [pc : le bonheur];
- *jakka* (< ar. zakaat « dixième partie des biens qu'un musulman doit donner aux pauvres ») qui est élargi par le sens de « vaurien » [pc : l'insignifiance].

Quant à la métonymie, c'est un changement de sens qui est fondé sur une notion de correspondance d'idées (que nous mettrons entre crochets pour les exemples qui suivront), et non pas sur une analogie comme dans la métaphore. C'est ainsi que, par exemple :

- *lekkeŋsi* (< fr. le quinze) désigne « le salaire payé pour quinze jour de travail » [la date pour l'événement];
- *pikkiri* (< fr. piqûre) a également le sens de « seringue » [le produit pour l'instrument];
- *alluwal* (< ar. 'al-lawḥ « planchette ») a aussi pris le sens d'"écritures de protection, de pouvoir » [le contenant pour le contenu];
- *wardi* (< ar. ward « substance aromatique ») veut dire « parfum » [la plante pour le dérivé]

5. LA SYNONYMIE

L'emprunt entraîne généralement une synonymie. Il apparaît en effet que le fulfulde peut emprunter deux ou (plusieurs) synonymes à deux langues différentes, voire à une même langue. Par exemple, *poosu* « poche », emprunté au français, et *jiiba* « poche », emprunté à l'arabe, sont synonymes. Ce qui est également le cas de *jujuma* « jugement », emprunté au français, et *sariya* « jugement », emprunté à l'arabe. De même que, *ujunere* « mille », emprunté au soninke, et *dubuure* « mille », emprunté au hausa.

Pour ce qui est de l'emprunt des synonymes à une même langue, on peut citer les mots d'origine française *bisikiletu* « bicyclette » et *welo* « vélo » ou encore *oto* « auto » et *watir* « voiture ». Ces synonymes qui semblent au premier abord inutiles, évoluent des plusieurs façons :

- soit par la fréquence plus grande de l'un des synonymes c'est le cas de *welo*, qui apparaît beaucoup plus fréquemment que son synonyme *bisikiletu*. Il est à noter que faute de statistique, l'appréciation de la fréquence des emprunts est tout à fait empirique;
- soit par l'utilisation de l'un des synonymes par une catégorie sociales bien déterminée. Par exemple, si les emprunts *poosu* et *jiiba* sont synonymes, le premier est surtout en usage chez les citadins alors que le second est utilisé par les ruraux. D'ailleurs, ce phénomène est général chaque fois qu'il y a synonymie entre un emprunt au français et un terme d'origine arabe. Il faut signaler aussi que les personnes âgées, qu'elles soient citadines ou rurales, préfèrent les mots provenant de l'arabe;
- soit par l'appartenance des deux synonymes à des dialectes différents. C'est ainsi que, *ujunere* relève du fulfulde occidental et *dubuure* du fulfulde oriental : ce qui s'explique aisément quant on sait que ces deux dialectes sont en contact direct avec respectivement le soninke et le hausa;
- soit par la spécialisation sémantique de l'un des deux synonymes. Ainsi, *jujuma* désigne généralement un jugement moderne, c'est-à-dire un jugement laïque, tandis que *sariya* s'est spécialisé dans le sens d'un jugement relevant du droit islamique. Une seconde illustration est fournie par les synonymes empruntés au français *watir* et *oto*. En effet, les emplois de ces deux termes ne se recouvrent pas totalement. Car si le premier désigne toute

automobile à l'exclusion des camions, des autobus et des autocars, le second a le sens général d'automobile. Il existe donc une relation d'hyponymie, c'est-à-dire une relation orientée du plus spécifique au plus général, entre *watir* et *oto*.

Certains emprunts ont parfois des équivalents fulfulde comme l'attestent les exemples suivant :

Emprunts au français	Équivalents fulfuldes	
abiyo	piiroowa	« avion »
baar	suudu-njaram	« bar »
duseere	lootorde	« cabinet de toilette »
forasi	dampa	« forage »
gitaar	hoddu	« guitare »
meter	jannginoowo	« maître d'école »
kapital	lamorde	« capitale d'un pays »
laso	leydi-raneeri	« chaux »
matanite	jibinirde	« maternité »
sesuwal	joɗorgal	« chaise »
velo	puccu-njamndi	« vélo »
wakasinaaso	pesoŋgal	« vaccination »

Emprunts à l'arabe	Équivalents fulfuldes	
aljuma	mawnde	« vendredi »
alsilamo	juuldo	« musulman »
annasaraajo	bodeejo	« Européen »
asaweere	luumo	« semaine »
miside	juulirde	« mosquée »

On constate que très peu d'emprunts à l'arabe possèdent des équivalents fulfulde. Ceci s'explique par le fait que les fulbe ont été islamisés il y a fort longtemps et la pratique de la religion, dont la majorité des emprunts relève, s'effectue en arabe.

Par ailleurs, il est intéressant de noter comment le fulfulde essaye, d'une part, de s'adapter au monde moderne grâce aux emprunts et, d'autre part, de conserver sa particularité en puisant dans son fonds propre pour traduire les emprunts, et partant de là, les réalités nouvelles. Toutefois, une question essentielle se pose : quelle

est la nature des rapports existant entre les emprunts et leurs équivalents autochtones ?

Dans certains cas, les mots d'emprunt correspondent à une tendance à développer et à préciser certains champs lexicaux à partir de termes fulfulde existant. Dans le domaine de l'enseignement par exemple, le fulfulde possédait le mot *jannginoowo* qui a le sens littéral de « celui qui enseigne ». À ce terme sont venus s'ajouter quatre emprunts précis appartenant au même domaine que *jannginoowo*. Il s'agit d'une part, de *meter* « maître d'école », *meteresu* « maîtresse d'école » et *porfoseer* « professeur de collège, de lycée... », empruntés au français; et d'autre part, *modibbo* « celui qui enseigne le Coran », d'origine arabe. De même que le champ lexical de *jod'orgal*, qui a le sens général de « siège », s'est enrichi avec les termes précis *ban* « banc » et *sesuwal* « chaise », venant du français.

Dans d'autres cas enfin, les mots étrangers et les mots authentiques sont des synonymes. Toutefois, il faut préciser que la synonymie entre emprunts et mots d'origine fulfulde n'est pas toujours nette. D'ailleurs, selon L. Bloomfield (1970 : 137) les synonymes réels n'existent pas. En fulfulde, on ne peut parler de synonymes absolus qu'entre certains termes et leurs euphémismes. D'après J. Tournier (1985 : 261), l'euphémisme est : « un phénomène sociolinguistique, autrement dit l'expression d'un fait de société l'euphémisme est la manifestation d'un tabou ».

Nous distinguons, d'après leur nature, deux grand types de tabous : les tabous de superstition et les tabous de décence ou de politesse. Les tabous de superstition concernent les croyances, les maladies et les animaux nuisibles. Par exemple, l'enfer (*jahannama*), la lèpre (*ceppam*) et le lion (*laddeeru*) sont respectivement désignés par les euphémismes le feu (*yiite*), la mauvaise maladie (*nyaawu-bondo*) et le grand sauvage (*mannga-laddewa*). Quant aux tabous de décence et politesse, ils portent sur le respect des aînés, parents et beaux-parents, mais aussi sur certaines parties du corps et leurs fonctions. Aussi, une personne âgée ne mange pas (*nyaamde*), mais se restaure (*nafude*), on désigne le ventre (*reedu*) par le terme bienséant (*teege*).

Cela dit, notons qu'en cas de synonymie entre un emprunt et son correspondant authentique, ce dernier peut :

- soit précéder l'emprunt et, à ce moment-là, il désigne une réalité nouvelle par extension sémantique comme *laan* « pirogue », qui

a pris le sens métaphorique de « voiture » pour devenir un synonyme du mot d'origine française *watir*;

- soit être construit après l'intégration du terme étranger : dans ce cas là, le mot fulfulde est formé par dérivation, composition ou onomatopée comme *piiroowa* « avion », *puccu-njamndi* « vélo » et *porporo* « mobylette » qui sont respectivement les synonymes des emprunts au français *abiyo*, *welo* et *mobiletu*.

Si les emprunts relèvent de façon générale d'une influence historique, sociale ou technologique des langues sources, leurs synonymes fulfulde correspondent à un souci d'authenticité. On remarque d'ailleurs que les mots étrangers sont surtout utilisés par les jeunes tandis que leurs équivalents fulfulde sont généralement employés par les personnes âgées qui, en tant que gardiennes de la tradition, sont attachées à la particularité du fulfulde. Par conséquent, on peut dire que les emprunts et leurs correspondants fulfulde sont utilisés simultanément. Il apparaît toutefois que les emprunts ont pour la plupart une fréquence beaucoup plus élevée que celle de leurs synonymes fulfulde. Cela s'explique par le fait qu'un emprunt comme *oto*, qui signifie « auto », est plus précis que son équivalent fulfulde *laana* « pirogue, auto » qui est polysémique. Ou encore un mot étranger tel que *welo* « vélo » est plus simple que son équivalent fulfulde *puccu-njamndi*, qui est un composé. Et lorsqu'il arrive (ce qui est très rare) qu'un emprunt ait une fréquence moins élevée que celle de son synonyme autochtone, cette faible fréquence est due à la technicité de cet emprunt par rapport à son correspondant fulfulde. C'est l'exemple du mot d'origine française *wakasinaaso* « vaccination » qui est moins fréquent que le mot authentique fulfulde *pesongal* « tatouage, vaccination ».

6. LES AIRES SÉMANTIQUES DES EMPRUNTS

L'emprunt se fait quasiment dans toutes les aires sémantiques. On note cependant qu'il y a, pour les principales langues sources que sont le français et l'arabe, des aires privilégiées. Ainsi :

1) le français, qui prédomine nettement dans les domaines d'activités modernes, a fourni des termes relevant :

- de l'administration (ex. *asambale* « assemblée nationale », *awooka* « avocat », *depite* « député », *gofornoma* « gouvernement », *ministir* « ministre »);

- de la technique (ex. *abiyo* « avion », *batiri* « batterie d'une automobile », *firsideer* « réfrigérateur », *lusine* « usine », *telfon* « téléphone »);
- de l'enseignement (ex. *arduwasi* « ardoise scolaire », *bursu* « bourse scolaire », *iniwersite* « université », *lekkol* « école », *liibur* « livre »);
- de la médecine (ex. *dokkotoro* « médecin », *kininiire* « pastille pharmaceutique », *laptan* « hôpital », *matanite* « maternité », *pikkiri* « injection »);
- des produits de consommation (ex. *bisiki* « biscuit », *dupe* « pain », *kafe* « café », *galasi* « glace », *tomati* « tomate »);
- de l'habillement et des effets de toilette (ex. *jipuure* « jupe », *kilotu* « culotte », *pomaati* « pommade », *puudur* « poudre », *suliye* « soulier »);
- du mobilier, de l'habitat et des ustensiles (ex. *almuwaruwal* « armoire », *andiri* « maison en dur », *baŋ* « banc », *kusuwal* « caisse », *taasa* « écuelle »).

Comme on le voit, les emprunts au français contribuent à assurer une ouverture sur le monde moderne : ce qui explique d'ailleurs que le français soit encore une source d'emprunts pour le fulfulde.

2) L'arabe a comme aires majeures d'emprunt :

- la vie religieuse et la morale (ex. *dina* « religion », *farla* « dîme », *jahannama* « enfer », *sutura* « discrétion, pudeur », *tubol* « prêche »);
- l'enseignement coranique (ex. *dewtere* « livre », *harfere* « lettre de l'alphabet », *modibbo* « celui qui enseigne le Coran », *suurawol* « chapitre d'un livre », *talibiijo* « élève fréquentant l'école coranique »);
- la division du temps et les jours de la semaine (ex. *aljumaare* « vendredi », *fajiri* « première lueur du jour », *nyaloma* « milieu du jour », *talata* « mardi », *subaka* « matin »).

Les emprunts d'origine arabe symbolisent donc un profond attachement à la foi et aux pratiques islamiques : ce qui fait que le fulfulde n'emprunte pratiquement plus à cette langue.

Par ailleurs, les emprunts autres que ceux provenant du français et de l'arabe intéressent des formes particulières de faune, de relief, de culture ... Ainsi par exemple, le fulfulde n'a emprunté aux langues mande que des termes botaniques (*bokki* « baobab », *caayki* « acacia albida », *gellehi* « palmier doum », *karehi* « karité »). De

même que, les emprunts au berbère ne concernent que des noms d'animaux domestiques comme *mbaalu* « mouton », *mbortu* « agneau », *musururu* « chat ».

7. L'INSERTION DES EMPRUNTS DANS LE SYSTÈME DES CLASSES NOMINALES FULFULDE

7.1. LES CLASSES NOMINALES

En fulfulde, les noms se répartissent en plusieurs groupes se distinguant les uns des autres par leur appartenance à des ensembles différents ou classes nominales (cf. Sylla, 1982 : 29). On relève entre 20 et 25 classes nominales, selon les parlers fulfulde. Et chaque classe nominale dispose d'un morphème, le classificateur, qui est suffixé à la base nominale. Ce classificateur peut avoir plusieurs réalisations correspondant à quatre degrés de variation, comme le démontre le tableau suivant :

Classe	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
1. o		-jo/-d o/-ko	-wo	-o
2. fe		-fe/-en		
3. ŋgel	-ŋgel	-gel	-wel/-lel	-el
4. kal		-kal	-hal	-al
5. ŋgum	-ŋgum	-gum	-wum	-um
6. kon		-kon	-hon/-lon	-on
7. ŋga	-ŋga	-ga	-wa/-ga	-a
8. ko		-ko	-ho	-o
9. nde	-nde	-de	-re	
10. ndi	-ndi	-di	-ri	
11. ndu	-ndu	-du	-ru	
12. ŋga	-ŋga	-ga	-wa	-a
13. ŋge	-ŋge	-ge	-we	-e
14. ŋgo	-ŋgo	-go	-wo	-o
15. ŋgu	-ŋgu	-gu	-wu	-u

16. ŋgal	-ŋgal	-gal	-wal	-al
17. ŋgol	-ŋgol	-gol	-wol	-ol
18. ka		-ka	-ha	-a
19. ki		-ki	-hi	-i
20. ko		-ko	-ho	-o
21. kol		-kol	-hol	-ol
22. d am	-ndam	-d am/-jam		-am
23. d um		-d um/-jum		-um
24. de		-d e/-je	-le	-e
25. d i		-d i/-ji	-li	-i

Il apparaît donc que l'initiale d'un classificateur peut apparaître sous quatre formes :

- sous la forme d'une consonne pré nasale (degré 1);
- sous la forme d'une consonne occlusive (degré 2);
- sous la forme d'une consonne continue (degré 3);
- sous la forme d'une consonne zéro (degré 4).

Cela dit, les classes nominales assument une fonction sémantique que l'on peut représenter de la façon suivante :

Classes des humains

1. (o) (ex. *debb-o* « femme », *gor-ko* « homme »)
2. (be) (ex. *rew-be* « femmes », *wor-be* « hommes »)

Classes des non humains

9. (nde) (ex. *loo-nde* « jarre », *juulir-de* « mosquée »)
10. (ndi) (ex. *pallaa-ndi* « lézard », *gaw-ri* « mil »)
11. (ndu) (ex. *faa-ndu* « gourde », *defir-du* « cuisine »)
12. (ŋga) (ex. *mbee-wa* « chèvre », *ngeelob-a* « chameau »)
13. (ŋge) (ex. *naa-ŋge* « soleil », *yiit-e* « feu »)
14. (ŋgo) (ex. *juŋ-ŋgo* « main », *maay-o* « fleuve »)
15. (ŋgu) (ex. *liŋ-ŋgu* « poisson », *pucc-u* « cheval »)
16. (ŋgal) (ex. *dem-ŋgal* « langue », *kumare-wal* « grue couronnée »)
17. (ŋgol), (ex. *binndir-gol* « écritoire », *laac-ol* « queue »)
18. (ka) (ex. *ngaay-ka* « trou », *haal-a* « parole »)
19. (ki) (ex. *pattu-ki* « acacia gommier », *labi* « couteau »)
20. (ko) (ex. *bok-ko* « feuille de baobab », *haak-o* « feuille »)
21. (kol) (ex. *nyala-hol* « génisse »)
22. (dam) (ex. *biraa-dam* « lait », *njar-am* « boisson »)
23. (dum), (ex. *koy-dum* « chose facile », *danee-jum* « chose blanche »)

24. (de) (ex. *loo-de* « jarres », *kumaree-je* « grues couronnées »)
 25. (di) (ex. *paa-li* « gourdes », *pucc-i* « chevaux »)

Classes des diminutifs

3. (ngel) (ex. *dew-el* « petite femme », *bin-ngel* « petit enfant »)
 4. (kal) (ex. *biraak-al* « petite quantité de lait », *ken-al* « brise »)
 5. (ngum) (ex. *taador-gum* « petit pagne », *lef-um* « petite étoffe »)
 6. (kon) (ex. *dew-on* « petites femmes », *ken-on* « brises »)

Classes des augmentatifs

7. (nga) (ex. *paa-la* « grosse gourde », *dew-a* « grosse femme »)
 8. (ko) (ex. *paa-lo* « grosses gourdes », *dew-o* « grosses femmes »)

Enfin, les différents classificateurs forment des couples de classes singulier/pluriel ou genres. Ces genres sont :

- 1/2 (o/be) (ex. *debb-olrew-be* « femme/femmes »)
 3/6 (gel/kon) (ex. *dew-el / dew-on* « petite femme/petites femmes »)
 4/6 (kal/kon) (ex. *ken-al / ken-on* « brise/brises »)
 5/6 (ngum/kon) (ex. *lef-um / lef-on* « petite étoffe/ petites étoffes »)
 7/8 (nga/ko) (ex. *paa-la / paa-lo* « grosse gourde/grosses gourdes »)
 9/24 (nde/de) (ex. *loo-nde / loo-de* « jarre/jarres »)
 10/24 (ndi/de) (ex. *pallaa-ndi / pallaa-de* « lézard/lézards »)
 11/25 (ndu/ (ex. *faa-ndu / paa-li* « gourde/gourdes »)
 12/25 (nga/di) (ex. *mbee-wa / be'-i* « chèvre/chèvres »)
 13/25 (nge/di) (ex. *yiit-e / yiitee-li* « feu/feux »)
 14./24 (ngo/de) (ex. *juŋ-ngo / ju-de* « main/mains »)
 15/25 (ngu/di) (ex. *pucc-u / pucc-i* « cheval/chevaux »)
 16/24 (ngal/de) (ex. *dem-ngal / dem-de* « langue/langues »)
 17/25 (ngol/di) (ex. *binndir-gol / binndir-di* « écritoire/écritaires »)
 18/24 (ka/de) (ex. *ngaay-ka / ngaay-de* « trou/trous »)
 19/24 (ki/de) (ex. *laβ-i / laβ-e* « couteau/couteaux »)
 20/25 (ko/di) (ex. *haak-o / kaakoo-li* « feuille/feuilles »)
 21/25 (kol/di) (ex. *nyala-hol / nyalb-i* « génisse/génisses »)
 22/24 (dam/de) (ex. *njar-am / njar-e* « boisson/boissons »)
 23/24 (dum/de) (ex. *danee-jum / danee-je* « chose blanche/choses blanches »)

7.2. CAS DES EMPRUNTS

Il s'agit pour nous de voir ici comment les emprunts sont insérés dans le système des classes nominales fulfulde. Nous présenterons successivement les emprunts non intégrés et les emprunts intégrés.

7.2.1. LES EMPRUNTS NON INTÉGRÉS

Ce sont les emprunts qui ne portent aucune marque de classe. Il s'agit essentiellement de mots d'origine arabe et qui n'ont pas de pluriel.

Exemples :

- *alfaatiya* « sourate préliminaire du Coran »;
- *alkiyooma* « résurrection »;
- *sahadu* « profession de foi ».

Comme on le constate, tous ces termes font référence à des éléments uniques et sacrés qui ont trait à la religion : ce qui pourrait donc expliquer qu'ils ne possèdent pas de pluriel. Par ailleurs, il est à noter que même si ces mots d'origine étrangère ne reçoivent aucune marque de classe, ils entrent par contre dans une classe bien déterminée sur le plan de leur accord. Autrement dit tout comme les nominaux autochtones, les emprunts non intégrés aussi s'accordent avec les éléments qui les spécifient, selon les classes qui leur sont assignées. Nous illustrerons le phénomène d'accord par la détermination, et pour cela, précisons que pour définir un emprunt on fait suivre sa forme indéfinie de la marque de classe dans sa forme de base. Et il apparaît que tous les éléments cités font leur accord dans une classe o.

- *alfaatiya o* « la sourate préliminaire du Coran »;
- *alkiyooma o* « la résurrection »;
- *sahadu o* « la profession de foi ».

On remarque que des emprunts à signifié non humain sont intégrés à la classe o, laquelle, en règle générale, renferme les noms à signifiés humains au singulier. A partir de ce fait, on peut penser que :

- soit tous les emprunts non intégrés entrent dans la classe des humains o;
- soit il existe deux classes homonymes o, l'une contenant les humains et l'autre les emprunts non intégrés.

7.2.2. LES EMPRUNTS INTÉGRÉS

Nous distinguons deux types d'emprunts à ce niveau : les emprunts partiellement intégrés et les emprunts totalement intégrés.

7.2.2.1. Les emprunts partiellement intégrés

Ce sont les emprunts qui ne portent pas de suffixes de classe au singulier, mais dont le pluriel est formé par l'adjonction d'un suffixe de classe. Les emprunts partiellement intégrés se présentent sous trois formes :

a) l'emprunt ne comporte pas de suffixe de classe au singulier, mais fait son accord dans la classe des humains o. Au pluriel l'emprunt porte, pour des raisons purement syntaxiques, le suffixe des non humains -ji et s'accorde dans la classe 25 (d'i).

Exemples :

— Emprunts au français

- agajama o/agajamaaji d'i « l'examen/les examens »

- darpo o/darpooji d'i « le drapeau/les drapeaux »

— Emprunts à l'arabe

- madarsa o/madarsaaji d'i « l'école/les écoles »

- sardi o/sardiiji d'i « la loi/les lois »

L'accord de ces emprunts met en évidence un genre (o/d i) auquel appartiennent des emprunts partiellement intégrés, et qui est donc différent du genre des humains 1/2 (o/ be). Ce qui vérifie notre deuxième hypothèse, c'est-à-dire poser deux classes homonymes o, l'une renfermant les humains et l'autre les emprunts non intégrés, autrement dit les emprunts qui ne comportent pas de suffixe de classe au singulier.

b) L'emprunt ne prend pas de suffixe de classe au singulier et s'accorde dans la classe des emprunts non intégrés o. Au pluriel l'emprunt reçoit, à cause de sa valeur sémantique, le suffixe -je et s'accorde dans la classe 24 (d'e). Précisons que la valeur sémantique de l'emprunt est motivée parce qu'elle est :

— soit inhérente à l'emprunt lui-même, comme on peut le constater avec ces mots d'origine arabe à signifié temporel :

- alal o/alalaa je d'e « le dimanche/les dimanches »

- subaka o/subakaa je d'e « le matin/les matins »

— soit rapprochée, par analogie, d'un nom fulfulde que nous citerons entre parenthèses.

Exemples :

— Emprunts au français :

- riido o/riidooje d'e « le rideau/les rideaux » (wudere « pagne »)

- suliyee o/suliyeeje d'e « le soulier/les souliers » (fado « chaussure »)

– Emprunt à l'arabe :

- tusma o/tusmaaje de « l'uniformes/les uniformes » (kotal « vêtement »)

c) L'emprunt n'a pas de suffixe de classe au singulier, mais fait son accord dans telle ou telle classe pour des raisons d'assonance, c'est-à-dire que la terminaison de la forme empruntée est assimilée au suffixe d'une classe existante. Le pluriel est obtenu par l'adjonction de tel ou tel suffixe de classe, selon la classe d'accord au singulier. Par exemple, le terme *lekkol*, qui est en assonance avec la classe 17 (ŋgol), fait son accord dans cette classe au singulier. Par conséquent, le pluriel de *lekkol* sera construit grâce à la suffixation de -ji, car tous les noms appartenant à la classe 17 (ŋgol) font leur pluriel dans la classe 25 (d'i). Illustrons ce phénomène avec d'autres exemples.

Exemples :

– Emprunts au français :

- peŋŋgel ŋgel /peŋkon kon « l'épingle/les épingles »
- taasa ka/taasaaje de « l'écuelle/les écuelles »

– Emprunts à l'arabe :

- dawa ka/dawaaje de « l'encre/les encres »
- jabba ka/jabbaaje de « le boubou/les boubous »

Dans certains cas, l'intégration du mot étranger dans une classe peut être renforcée par des coïncidences sémantiques. Par exemple, le mot *peŋŋgel* « épingle » est en assonance avec la classe 3 (ŋgel), dans laquelle il fait son accord. Par ailleurs, l'épingle est considérée comme un petit objet, donc appartenant à la classe des diminutifs comptables 3 (ŋgel) : d'où le renforcement de l'appartenance du terme épingle à cette classe pour des raisons sémantiques. Il en est de même du vocable *taabal* « table » dont l'appartenance à la classe 16 (ŋgal), par assonance, est renforcée par le fait que la table peut être en bois.

d) L'emprunt ne porte pas de suffixe de classe au singulier, mais il fait son accord dans la classe des emprunts non intégrés o. Cet emprunt prend le suffixe -ji non pas pour indiquer le pluriel mais :

– soit la pluralité des types ou des espèces

Exemples :

– Emprunts au français :

- kafe o/kafeeji dī « le café/les sortes de café »
- kutupo o/kutupooji dī « la boîte/les types de boîte »

– Emprunt à l'arabe :

- saay o/saayuuji dī « le thé/les sortes de thé »

— soit la surabondance

Exemples :

— Emprunts au français

- duwe o/duweeji di « le vin/le vin excessif »
- wisiki o/wisikiji di « le whisky/le whisky excessif »

7.2.2.2. Les emprunts totalement intégrés

Ces sont les emprunts qui prennent des suffixes de classe au singulier et au pluriel conformément à leur valeur sémantique. Mais comme il serait fastidieux de faire l'inventaire de toutes les valeurs sémantiques, nous allons nous contenter d'en citer quelques-unes seulement, pour les exemples suivants :

a) Les emprunts qui désignent les objets arrondis, les vêtements, les linges, les fruits et les noms à signifié spatial ou temporel reçoivent le suffixe -re au singulier, et le pluriel est formé par l'adjonction de -je. Leur accord se fait dans le genre 9/24 (nde/d'e).

Exemples :

— Emprunts au français

- daraare nde/daraaje d'e « le drap/les draps »
- duseere nde/duseeje d'e « la douche/les douches »
- jipuure nde/jipuuje d'e « la jupe/les jupes »
- mannguure nde/manngguuje d'e « la mangue/les mangues »

— Emprunts à l'arabe

- arsaare nde/arsaaje d'e « la cartouche/les cartouches »
- tamaroore/tamarooje d'e « la datte/les dattes »

b) Les emprunts qui font référence à des objets allongés, cylindriques ou circulaires ont le suffixe -ru au singulier, le pluriel est formé par la suffixation de -ji. Leur accord se fait dans le genre 11/25 (ndu/d'i).

Exemples :

— Emprunts au français

- bidoŋooru ndu/bidoŋooji di « le bidon/les bidons »
- sakuuru ndu/sakuuji di « le sac/les sacs »
- sooru ndu/sooji di « le seau/les seaux »

— Emprunts à l'arabe

- bunndugaaru ndu/bunndugaaji di « le fusil/les fusils »
- sunndukuuru ndu/sunndukuuji di « la malle/les malles »

c) Les emprunts qui dénotent des objets en bois portent le suffixe -wal au singulier, le pluriel est formé par la suffixation de -je. Leur accord se fait dans le genre 16/24 (ɲgal/d e).

Exemples :

— Emprunts au français

- almuwaruwal ɲgal/almuwaruue de « l'armoire/les armoires »
- kesuwal ɲgal/kesuue de « la caisse/les caisses »
- sesuwal ɲgal/sesuue de « la chaise/les chaises »

— Emprunt à l'arabe

- alluwal ɲgal/alluue de « la planchette/les planchettes »

d) Les emprunts qui se réfèrent à des objets fins ou larges comportent le suffixe

- wol au singulier, et le pluriel est obtenu par l'adjonction de -ji. Leur accord se fait dans le genre 17/25 (ɲgol/di).

— Emprunts au français

- ambulokuwol ɲgol/ambulokuuji di « l'enveloppe/les enveloppes »
- estilowol ɲgol/estilooji di « le stylo/les stylos »

— Emprunts à l'arabe

- alkudawol ɲgol/alkujdaaji di « la cretonne/les cretonnes »
- taybiwol ɲgol/taybiiji di « le chapelet/les chapelets »

e) Les emprunts qui désignent une personne ou sa qualité portent le suffixe -jo au singulier, et le pluriel est formé par la suffixation de -be. Leur accord se fait dans le genre 1/2 (o/ be).

Exemples :

— Emprunts au français

- awookaajo o/awookaabebe « l'avocat/les avocats »
- polisiijo o/polisiiibebe « le policier/les policiers »
- sanndarmaajo o/sanndarmaabebe « le gendarme/les gendarmes »

Il est à souligner que dans le parler fulfulde de l'ouest du Niger, les termes polisiijo « policier » et sanndarmaajo « gendarme », bien qu'ils aient un signifié humain, n'entrent pas dans le genre 1/2 (o/ be), mais dans le genre 11/25 (ndu/di) (celui des animaux de l'espèce féline ou canine). Ceci s'explique par le fait que ces emprunts sont caractérisés par un trait péjoratif. En effet, les policiers et les gendarmes, qui s'illustrent généralement par leur brutalité, sont méprisés et assimilés à des bêtes par les Fulbe de l'ouest du Niger. Ainsi on a :

- polisiiiru ndu/polisiiji di « le policier/les policiers »
- sanndarmaaru ndu/sanndarmaaji di « le gendarme/les gendarmes »

— Emprunts à l'arabe

- aadiliijo o/aadiliiibebe « l'homme intègre/les hommes intègres »
- alkaaliijo o/alkaaliibebe « le juge/les juges »

- amiruujo o/amiruufefe « le roi/les rois »

Enfin, il convient de souligner aussi qu'un emprunt peut être intégré dans un genre par analogie sémantique avec un terme fulfulde que nous citerons entre parenthèses.

Exemples :

– Emprunts au français

- asuwol ŋgol/asuuji di « l'as/les as (derowol « feuille ») »

- etasiiru ndu/etasiiji di « l'étage/les étages (suudu « maison ») »

- kepiire nde/kepiije de « le képi/les képis (hufuneere « bonnet ») »

En résumé, cette analyse permet de dire que :

- 1) Les mots étrangers subissent généralement des changements sémantiques. En effet, les emprunts peuvent soit : a) perdre certains sens originels et ne conserver que quelques-uns par restriction sémantique; b) recevoir des sens nouveaux en plus de leurs sens premiers par extension sémantique; c) prendre des sens nouveaux après avoir perdu leurs sens originels par déplacement sémantique.
- 2) L'insertion des emprunts dans le système nominal fulfulde se fait de quatre façons : a) L'emprunt ne présente pas de suffixe de classe et son accord se fait dans une classe particulière o. b) L'emprunt ne comporte pas de suffixe de classe au singulier, mais au pluriel, il a un suffixe de classe motivé soit syntaxiquement, soit sémantiquement. c) L'emprunt ne reçoit pas de suffixe de classe au singulier, mais il fait son accord dans telle ou telle classe pour des raisons d'assonance, qui sont parfois renforcées par des raisons sémantiques. Et au pluriel, on a tel ou tel suffixe selon la classe d'accord de l'emprunt au singulier. d) L'emprunt comporte, selon sa valeur sémantique, un suffixe au singulier et au pluriel.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLOOMFIELD, L. (1970) : *Le Langage*, Paris : Payot.
- DEROY, L. (1956) : *L'emprunt linguistique*, Paris : les Belles Lettres.
- GREENBERG, J. H. (1949) : « The classification of fulani », *SWJA*, t. 5, n° 3, Albuquerque/Usa.
- LACROIX, P. F. (1981) : « Le peul », in *Les langues de l'Afrique Subsaharienne*, sous la dir. de J. Perrot, textes réunis par G. Manessy, Paris : CNRS.
- MARTINET, A. (1967) : *Éléments de linguistique générale*, 3ème éd, Paris : Colin.
- N'GALASSO, M. M. (1978) : *Contacts de cultures et acculturations lexicales. Étude sociolinguistique des emprunts romans en langue pende*, Thèse de Philosophie et Lettres, Louvain.
- SOUMARE, I. (1994) : *L'emprunt linguistique en fulfulde*, Thèse de Doctorat, Université de Besançon.
- SYLLA, Y. (1982) : *Grammaire moderne du puular*, Dakar-Abidjan-Lomé : N.E.A.
- WEINREICH, U. (1974) : *Languages in contact*, La Haye : Mouton.